IMPACT
Transformer la gestion des ressources naturelles
Renforcer le pouvoir d'agir des communautés

GESTION DE **L'ENVIRONNEMENT**

NOTRE **VISION**

Notre vision est celle d'un avenir où les ressources naturelles sont synonymes de paix et de développement équitable, **notamment grâce à des pratiques environnementales responsables et durables.**

Qu'entend-on par « gestion de l'environnement »?

La gestion de l'environnement est un terme général qui désigne la façon dont nous interagissons avec l'environnement pour assurer sa protection, sa conservation et sa pérennité.

La gestion de l'environnement constitue l'un des cinq domaines prioritaires d'IMPACT. Nous contribuons aux efforts internationaux visant à réduire les dommages environnementaux causés par l'extraction de ressources dans les contextes à haut risque. Si l'extraction minière est intrinsèquement destructrice, l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) présente des caractéristiques particulières. Pratiquée dans des régions écologiquement fragiles et sujettes aux conflits, elle recourt à des techniques rudimentaires et se révèle souvent motivée par la pauvreté.

Malgré cela, IMPACT est conscient que l'EMAPE constitue un moteur important du développement équitable et une source de résilience pour les communautés dans des zones de conflit ou à haut risque.

Notre approche de la gestion environnementale comprend deux étapes visant à :

1) permettre aux communautés locales de mesurer et de comprendre les effets de leurs pratiques minières sur l'environnement, notamment la manière dont ces effets peuvent affecter différemment les femmes et les hommes;

2) renforcer la capacité des communautés locales à adopter des mesures pour réduire les répercussions environnementales.

Dans le cadre de sa mission visant à transformer la gestion des ressources naturelles dans les régions où la sécurité et les droits de la personne sont menacés, IMPACT travaille avec des personnes pratiquant l'extraction minière artisanale et d'autres parties prenantes issues de la société civile, du gouvernement et du secteur privé afin de concevoir et de mettre en œuvre une gestion des ressources naturelles qui favorise la sécurité, le développement et l'égalité.

L'extraction de ressources naturelles est associée à la pollution et à d'autres dommages environnementaux qui touchent avant tout les femmes. Les changements climatiques, qui intensifient la concurrence en matière de ressources naturelles, accentuent ces menaces ainsi que les risques de violence.

C'est pour ces raisons que tout changement dans la gestion des ressources naturelles doit aller de pair avec la promotion de l'égalité des genres, de la protection de l'environnement et de la paix.

NOUS RÉVÉLONS

Nous analysons la façon dont la mauvaise gestion des ressources naturelles nuit à l'environnement, exacerbe les conflits et accroît le risque de violation des droits de la personne. À l'aide de données issues d'évaluations environnementales techniques, d'évaluations de l'impact selon le genre, et d'analyses des risques de conflit, nous mesurons les effets de l'exploitation minière sur l'environnement, sur les conflits et sur l'insécurité. Ces données nous aident ensuite à trouver des moyens d'éviter autant que possible ces répercussions. Nous observons et examinons également l'incidence des changements climatiques sur la sécurité et les droits de la personne.

NOUS INNOVONS

Nous concevons des approches novatrices visant à intégrer la préservation de l'environnement aux pratiques de gestion des ressources naturelles dans les endroits où la sécurité et les droits de la personne sont menacés.

Nous informons et sensibilisons les parties prenantes afin d'améliorer la compréhension des pratiques environnementales responsables dans le secteur des ressources naturelles, par exemple la gestion des écosystèmes, l'extraction responsable et la réduction de l'utilisation du mercure. Nous fournissons à nos partenaires de l'assistance technique et un renforcement des capacités afin de les aider à mettre en œuvre de nouvelles approches intégrant la gestion environnementale, notamment en permettant aux personnes pratiquant l'EMAPE de réduire le recours au mercure.

Nous adoptons une approche de la gestion environnementale centrée sur le genre, sachant que les répercussions de la détérioration de l'environnement touchent les femmes et les hommes de façon inégale.

NOUS NOUS ENGAGEONS

Nous favorisons le dialogue avec de multiples parties prenantes dans l'optique de promouvoir la préservation de l'environnement dans le secteur des ressources naturelles et de communiquer les résultats de nos recherches et approches, de même que les recommandations qui en découlent.

Nous incitons les décideurs politiques à engager des réformes soucieuses de l'environnement. De plus, nous travaillons avec les groupes communautaires pour les sensibiliser aux risques de l'extraction et les guider dans l'application de mesures visant à réduire autant que possible les effets néfastes de leur travail sur l'environnement et le risque de conflit qu'il engendre.

LA GESTION ENVIRONNEMENTALE EN ACTION : LE PROJET OR JUSTE

De concert avec les organisations qui promeuvent des pratiques responsables dans le secteur de l'EMAPE, IMPACT met à profit son expertise technique en matière d'extraction et d'environnement afin de contribuer à la réduction de l'utilisation du mercure, de préserver la biodiversité et de remettre en état les terres tout en améliorant la santé et la sécurité des personnes pratiquant l'EMAPE.

Or Juste est le premier projet à assurer le commerce licite, traçable et sans conflits de l'or artisanal de la mine à l'exportateur, par l'application des normes régionales et internationales visant les zones de conflit ou à haut risque, tout en encourageant l'égalité des genres, la sécurité et la protection environnementale.

Or Juste témoigne des effets positifs de notre approche de la gestion environnementale pour les personnes pratiquant l'extraction d'or artisanale et leurs communautés.

Plus de 1 000 **exploitantes et exploitants** participant au projet Or Juste **ont vendu 24 kg d'or traçable** sur le marché international. Beaucoup ont également augmenté leur sensibilisation à la santé et à la sécurité, 81% **déclarant maintenant qu'ils comprennent que l'exploitation minière nuit à l'environnement.**

OR JUSTE EN BREF

Le projet Or Juste achemine de l'or artisanal licite, traçable et exempt de conflit, issu de communautés où la sécurité et les droits de la personne sont menacés, vers des marchés internationaux.

IMPACT collabore avec des personnes pratiquant l'EMAPE, des négociantes et négociants et des exportateurs afin de créer des incitatifs à la vente légale, et assure le renforcement des capacités en vue de la mise en œuvre du système de traçabilité et de devoir de diligence du projet Or Juste, conformément aux normes régionales et internationales.

Le projet aide également les organismes gouvernementaux à renforcer leurs capacités de gestion, de soutien et de réglementation des pratiques d'extraction plus écologiques.

Le projet Or Juste a d'abord été déployé en 2015 dans six sites miniers de la province de l'Ituri, en République démocratique du Congo (RDC). Grâce à Or Juste, des consommateurs peuvent acheter de l'or licite, traçable et exempt de conflit issu de la RDC pour la toute première fois. De 2017 à 2019, plus de 24 kg d'or ont été acheminés vers les marchés internationaux dans le cadre du projet, qui a également été lancé en Côte d'Ivoire en 2019.

Or Juste aide les personnes pratiquant l'EMAPE à produire et à vendre de l'or artisanal traçable et responsable tout en protégeant l'environnement et en accroissant leur production.

Notre programme d'assistance technique complet s'appuie sur une analyse de l'environnement et du site minier, ainsi que sur une évaluation des répercussions sur le genre et des risques de conflit. Nous assurons le renforcement des capacités en matière de genre, de droits de la personne et de promotion de la paix, et nous proposons des techniques d'extraction plus efficaces et moins nuisibles à l'environnement.

Les sujets d'apprentissage comprennent :

- pourquoi et comment pratiquer l'extraction minière responsable;
- les effets de l'exploitation minière sur l'environnement, la biodiversité et les communautés locales;
- comment mener des études d'impact sur l'environnement et élaborer des plans de gestion des risques propres à chaque site;
- l'importance de l'analyse des répercussions sur le genre lors des évaluations et par la suite;
- comment réduire ou éliminer l'utilisation du mercure;
- l'amélioration du rendement de la mine et de l'efficacité du traitement;
- la gestion des sites miniers et des écosystèmes;
- la gestion des résidus miniers;
- la planification à long terme, notamment la remise en état des sites miniers;
- les lois et les réglementations.

POURQUOI L'ASSISTANCE TECHNIQUE?

L'assistance technique renforce les efforts visant à formaliser et à professionnaliser l'EMAPE.

L'assistance technique fournit aux personnes pratiquant l'EMAPE les compétences, les connaissances et la capacité nécessaires pour mener des activités minières respectueuses de l'environnement tout en œuvrant pour l'égalité des genres et la sécurité. Cette tendance se confirme lorsque, à leur tour, ces personnes transmettent leurs nouvelles compétences par le biais de l'apprentissage entre pairs.

Les acteurs du marché sont de plus en plus nombreux à exiger la preuve de pratiques minières moins nuisibles à l'environnement.

Pourtant, la préservation de la biodiversité, la remise en état des sites miniers, la gestion environnementale, la préservation des écosystèmes et la réduction de l'utilisation du mercure sont rarement privilégiées par rapport au rendement et aux profits, surtout parmi les personnes pratiquant l'extraction artisanale qui n'ont pas les connaissances et les ressources pour intégrer la protection de l'environnement à leurs activités.

Les pratiques traditionnelles de l'EMAPE polluent non seulement l'environnement, mais elles exposent aussi les exploitantes et les exploitants à des conditions de travail dangereuses. Ces personnes tiennent à leur santé et à leur sécurité, mais il arrive souvent qu'elles n'aient pas les compétences et la capacité (technique et financière) pour renforcer la sécurité de la mine et pour identifier les risques environnementaux, en particulier ceux qui s'avèrent moins visibles ou immédiats.

Aider les exploitantes et les exploitants de mines artisanales à protéger l'environnement

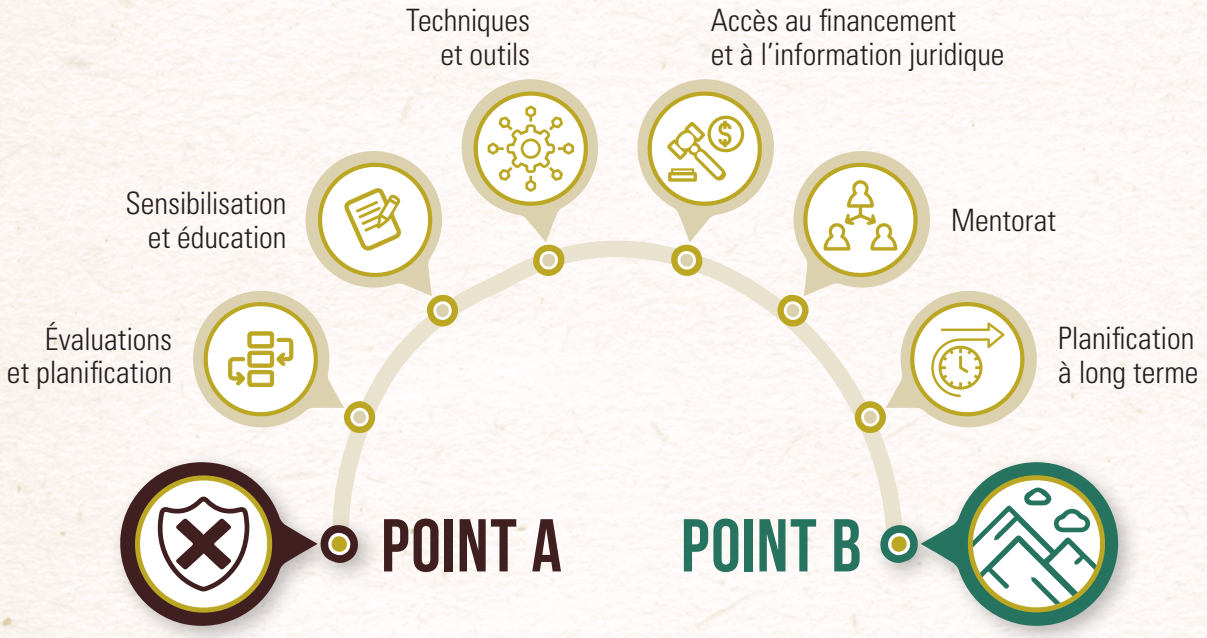

Pratiques minières et sites miniers nuisibles à l'environnement et dangereux pour les exploitantes et exploitants et les communautés

Formalisation progressive des personnes pratiquant l'exploitation artisanale, qui acquièrent les compétences, les connaissances et la capacité requises pour protéger l'environnement tout en produisant et en vendant de l'or provenant d'une source responsable et traçable

ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Or Juste a d'abord réalisé une évaluation technique sur des sites miniers affiliés au projet en RDC. Les évaluations ont donné lieu à des recommandations en matière d'approches, de matériel et de formation en vue de réduire les effets nuisibles de l'EMAPE pour l'environnement tout en améliorant le rendement du site minier ainsi que la santé et la sécurité des exploitantes et exploitants.

Nous avons en outre conçu un outil d'évaluation de l'impact selon le genre visant à analyser les effets de l'assistance technique sur l'égalité des genres, afin de nous assurer que, parmi ses autres objectifs, Or Juste contribue à améliorer la situation des femmes et des hommes défavorisés.

Avec le soutien du Programme des Nations Unies pour l'environnement, IMPACT a réalisé des évaluations techniques et de l'impact selon le genre en plus des évaluations environnementales sur le terrain afin d'observer l'incidence de facteurs liés à l'extraction, comme l'utilisation des terres, le recours au mercure et la santé et la sécurité au travail. Nous avons ensuite conçu une stratégie pour la mise en œuvre des techniques de gestion environnementale et de l'assistance technique préconisées.

	Problèmes relevés	Assistance technique fournie	Résultats obtenus
Préservation de la biodiversité	Les exploitantes et les exploitants et la coopérative manquent de capacités Les pratiques, les techniques et le matériel d'extraction contribuent à la perte de biodiversité Les anciens puits miniers à ciel ouvert sont contaminés et dangereux pour la communauté Déforestation importante	Évaluation des effets environnementaux dans les sites miniers Formation des femmes et des hommes à l'extraction de l'or, à la géologie et à la prospection, pour mieux repérer les gisements importants et pour minimiser la destruction des terres Planification participative avec les membres de la coopérative afin de concevoir et de mettre en œuvre des plans de gestion de l'environnement Conception et mise en œuvre d'un plan hebdomadaire de remise en état des sites miniers Création de pépinières en vue de la remise en état de la forêt	Plus de 20 puits miniers ont été remblayés au sein de 5 sites Plus de 7 700 arbres ont été plantés dans des pépinières Après 3 ans, 56 % des exploitantes et exploitants ont amélioré leurs connaissances sur les effets de l'EMAPE sur l'environnement, et 81 % des personnes participant au projet conviennent que l'extraction nuit à l'environnement
Réduction et élimination de l'utilisation du mercure	Les exploitantes et les exploitants et la coopérative méconnaissent les effets de l'utilisation du mercure sur la santé et sur l'environnement Utilisation importante du mercure dans l'extraction aurifère en roche dure Manipulation dangereuse du mercure, sur le site minier et lors de la fusion	Formation complète destinée aux exploitantes et exploitants, aux membres de la communauté affiliée et aux décideurs sur les risques du mercure pour la santé, la sécurité et l'environnement Initiation des exploitantes et exploitants à de meilleures techniques de manipulation, notamment en ce qui a trait à l'utilisation et à l'élimination du mercure Protocoles de planification et de sécurité pour la manipulation des produits chimiques Mise en œuvre de techniques de réduction du mercure grâce à l'utilisation de cornues sur tous les sites d'extraction en roche dure Mise en place, dans 2 sites miniers, de 2 stations de traitement sans mercure dotées d'un concasseur humide, d'une centrifugeuse et de tables à secousses	Construction de 2 installations d'amalgamation dans 2 sites miniers afin de réduire progressivement la pollution au mercure Mise en place de 2 usines de traitement sans mercure dans 2 sites miniers Après 3 ans, 69 % des exploitantes et exploitants connaissent mieux les risques du mercure pour l'environnement Après 3 ans, 70 % des exploitantes et exploitants connaissent mieux les risques du mercure pour la santé Après 3 ans, le recours aux installations d'amalgamation du mercure s'est accrue; 100 % des femmes et 83 % des hommes utilisent ces lieux prévus pour l'usage sécure du mercure

	Problèmes relevés	Assistance technique fournie	Résultats obtenus
Protection de l'eau	Puisque la rivière sert au lavage des minéraux, l'eau locale est contaminée au mercure et aux produits chimiques Les résidus des sites miniers sont éliminés de façon inadéquate et souvent déversés dans la rivière locale	Création et utilisation par les exploitantes et exploitants de centres de lavage pour le traitement dans le site minier Conception et mise en œuvre d'un protocole adéquat pour l'élimination des résidus, dont le mercure, les acides usagés et les scories Formation des exploitantes et exploitants à la gestion responsable et à l'élimination sécuritaire des résidus	Création de centres de lavage dans 2 sites miniers Création de zones d'élimination des résidus dans 2 sites miniers
Santé et sécurité	Poussière et pollution atmosphérique importantes Manque d'équipement de protection individuelle Conditions insalubres dans les sites miniers	Adoption de matériel et de techniques de traitement par voie humide pour réduire la poussière Formation des exploitantes et exploitants à l'importance de l'équipement de protection individuelle (EPI), à la sécurité des sites miniers et à la santé au travail Distribution d'EPI aux membres de la coopérative	Installation de 2 usines de traitement par voie humide dans 2 sites miniers Distribution d'EPI (casques, bottes, protection oculaire et auditive, etc.) aux membres de la coopérative minière 87 % des femmes pratiquant l'extraction ont accès à de l'EPI et 91 % d'entre elles le portent chaque fois qu'elles se livrent à des activités minières

QUELS OBJECTIFS LE PROJET OR JUSTE A-T-IL ATTEINT?

Manipulation plus sûre du mercure et réduction de son utilisation

Or Juste a permis aux exploitantes et exploitants participants de renforcer leurs connaissances concernant les risques et les dangers du mercure. Ils ont ainsi réduit leur recours au mercure lors du traitement de l'or et ont pris des mesures afin d'éliminer entièrement ce produit. Dans le but d'abolir l'utilisation du mercure dans tous les sites miniers, nous engageons un processus par étapes qui comprend :

- la sensibilisation et le soutien à la protection de l'environnement;
- la formation à la manipulation et à l'utilisation adéquates du mercure afin d'en prévenir le déversement dans l'environnement;

- la promotion de techniques de traitement traditionnelles sans mercure au sein des sites miniers alluviaux;
- la promotion et la facilitation de l'utilisation de cornues faites de matériaux locaux pour la rétention et le recyclage du mercure;
- la mise à disposition d'équipement de protection individuelle pour la manipulation du mercure;
- la création de bassins et d'installations d'amalgamation afin de manipuler le mercure loin des lits de rivière;
- la mise en place d'usines sans mercure pour éliminer l'utilisation du mercure dans le traitement des roches dures grâce à des techniques gravitationnelles améliorées.

Grâce à Or Juste, la demande de cornues s'est accrue, et les personnes participantes ont une meilleure connaissance de la façon dont le matériel réduit l'exposition au mercure. Elles comprennent en outre comment l'amélioration du traitement et de meilleures techniques leur permettent de traiter l'or de faible valeur à profit. À l'avenir, le projet les aidera à récupérer de l'or sans mercure parmi les résidus.

Deux stations de traitement sans mercure ont été mises en place pour accroître la production, améliorer la sécurité et réduire l'empreinte écologique de la communauté. Des améliorations ont été réalisées dans les domaines suivants :

- la mécanisation, la centralisation des activités et l'agrégation de l'or;
- la capacité quotidienne de traitement (plus de trois fois supérieure);
- les revenus;
- la réduction de l'exposition à la poussière;
- la récupération de l'or (grâce à la combinaison de centrifugeuses et de rampes de lavage);
- la concentration de l'or (grâce aux tables à secousses);
- la gestion des résidus en vue d'un retraitement;
- les procédures de santé et de sécurité;
- la tenue de dossiers centralisée et simplifiée;
- l'accès équitable des femmes à la technologie et au matériel;
- le partage équitable des revenus entre les femmes et les hommes pratiquant l'extraction, la coopérative et les membres de la communauté.

Reconnaissance et protection de l'environnement et de la biodiversité

Soucieux de protéger l'environnement et de préserver la biodiversité, Or Juste est parvenu à réduire les effets nuisibles de l'extraction minière sur l'environnement en poursuivant les objectifs suivants :

- sensibiliser et œuvrer à la protection de l'environnement;
- promouvoir et soutenir la remise en état des mines et la reforestation;
- réduire la pollution des eaux;
- contribuer à la conception de plans de gestion environnementale.

Les exploitantes et les exploitants, ainsi que la coopérative dirigent désormais activement les efforts visant à atténuer les pratiques minières nuisibles à l'environnement et à apporter des améliorations, de concert avec la communauté locale et des acteurs étatiques. Ces résultats sont le fruit de l'assistance technique et du soutien que nous leur avons fournis en vue d'améliorer :

- la gestion et le leadership;
- la participation du gouvernement et de la communauté;
- la planification participative tenant compte de l'égalité de genre en vue de la remise en état et de la protection de l'environnement;
- la création de pépinières confiées aux soins de la communauté;
- la plantation d'arbres dans les zones non touchées par l'extraction minière où des arbres ont été abattus;
- la sensibilisation, le renforcement des capacités et le soutien financier dans le cadre des pépinières et de leurs activités connexes.

Durabilité et planification à long terme

La coopérative minière artisanale locale est une partenaire de premier ordre d'Or Juste. La coopérative joue un rôle clé dans le maintien de pratiques minières respectueuses de l'environnement en supervisant la continuité de la chaîne d'approvisionnement en or exempt de conflits, ainsi que des pratiques et des processus décrits précédemment. La coopérative est formée à la mise en œuvre de l'assistance technique respectueuse de l'environnement et continuera à fournir ce soutien aux personnes de la communauté qui pratiquent l'EMAPE.

Le projet Or Juste appuie également les organismes gouvernementaux qui souhaitent renforcer leurs capacités en matière de gestion du mercure et de techniques de traitement sans mercure, de gestion des résidus toxiques et de remise en état des sites miniers dans une optique de protection de l'environnement.

En 3 ans, 70% des participantes et participants du projet Or Juste **ont augmenté leur sensibilisation** au risque sanitaire du mercure. Maintenant, **100% des femmes minières** utilisent **les lieux dédiés à l'amalgamation du mercure**.

POURQUOI CONTINUER À ENCOURAGER LES COMMUNAUTÉS PRATIQUANT L'EMAPE À EXTRAIRE DE L'OR DE FAÇON RESPONSABLE?

La gestion environnementale est un facteur important de développement durable et de paix au sein des communautés pratiquant l'EMAPE.

L'or joue un rôle fondamental dans les communautés. Il sert à nourrir les enfants, à acquitter les frais d'inscription à l'école, à bâtir des maisons et à envisager un avenir meilleur.

La demande d'or responsable, dont l'or « vert » (sans mercure), s'accroît.

Les projets comme Or Juste contribuent au dialogue mondial relatif à la manière dont on peut réduire les effets nuisibles de l'extraction des ressources sur l'environnement et renforcer en même temps l'autonomie des communautés concernées.

IMPACT contribue à l'apprentissage et partage son expérience de terrain par le biais de réseaux comme le Partenariat mondial sur le mercure (sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'environnement) et de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs. Nos efforts en vue de réduire l'utilisation du mercure favorisent l'application de la Convention de Minamata sur le mercure, un traité international visant à protéger la santé des personnes et l'environnement des effets néfastes du mercure.

En témoignant de son expérience, IMPACT contribue à une avancée majeure en ce qui a trait à la réduction de l'utilisation du mercure dans l'EMAPE et à la promotion de communautés plus saines et sûres, de l'égalité des genres, du développement et de la paix partout dans le monde.

Photos des exploitantes et exploitants participant au projet Or Juste dans la province de l'Ituri, République démocratique du Congo, territoire de Mambasa, entre 2017 et 2018.

Photos de Sven Torfinn / IMPACT : pages 2, 3, 4, 6, 9 (milieu), 12
Photos de Zuzia Danielski / IMPACT : pages 9 (gauche et droite), 10, 11

Le projet Or Juste, qui fait partie du programme d'IMPACT Créer des chaînes d'approvisionnement minier responsables pour le développement en Afrique, réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada agissant par l'entremise d'Affaires mondiales Canada.

Canada

600-331 Cooper, Ottawa, Ontario K2P 0G5 Canada | Tél +1-613-237-6768 | www.impacttransform.org

Septembre 2020